

Communiqué de presse

Commission permanente du 14 avril

9,9M€ sur la formation des demandeurs d'emploi et déjà une 1^{ère} mobilisation de la Région dans le cadre du Plan d'urgence pour l'emploi

Pour inscrire, sans délai, la Région dans la dynamique du Plan « 500 000 formations » lancé par le Gouvernement, les élus régionaux, réunis en commission permanente, ont voté ce jeudi 14 avril une enveloppe de 9,9 M€, dont 1,6 M€ correspondant à une contribution anticipée pour des actions de formation démarrant dès ce mois de mai.

Lors de cette commission permanente, l'assemblée régionale a aussi adopté le protocole d'accord sur sa déclinaison en Languedoc Roussillon Midi Pyrénées entre l'Etat, la Région et le Comité Paritaire Interprofessionnel Régional pour l'Emploi et la Formation Professionnelle -Coparef-. Sa signature avec un membre du gouvernement est prévue d'ici la fin du mois.

Ce protocole vise à définir des formations adaptées aux besoins des entreprises, en fonction des territoires et des bassins d'emploi.

Pour notre Région, l'objectif est d'atteindre 90 000 formations à destination des demandeurs d'emploi dont 30 000 places de formation supplémentaires.

Carole Delga, présidente de la Région Languedoc Roussillon Midi Pyrénées, a décidé de mettre l'accent en priorité sur les formations qualifiantes ou préqualifiantes : « *afin de bâtir des parcours de formation pour une insertion durable des demandeurs d'emploi. En tant que chef de file, la Région s'attachera à garantir la qualité des formations dispensées, assurer la lisibilité de l'offre de formation, veiller à l'égalité des chances dans l'accès aux formations et répondre aux besoins des entreprises* ».

Depuis le mois de mars, la Région et Pôle Emploi travaillent en partenariat étroit pour sur sa mise en œuvre et la complémentarité des formations. Les propositions trouveront leur concrétisation dans le budget primitif 2016 de la Région et feront l'objet d'un accord définitif entre l'ensemble des partenaires le 27 mai prochain.

Parallèlement, la présidente de la Région a engagé l'élaboration conjointe du Schéma Régional de Développement Economique d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII) et du Contrat de Plan Régional de Développement des Formations et de l'Orientation Professionnelles (CPRDFOP) pour la période 2016-2021.

Pour Carole Delga : « *il s'agira d'aboutir à la rédaction d'une **Stratégie Régionale pour l'Emploi et la Croissance**, de tous les acteurs concernés, pour assurer la cohérence et l'efficacité d'une politique économique régionale des objectifs concrets en matière de développement économique, de l'innovation, de l'internationalisation des entreprises et de la formation professionnelle.* »

Voici le détail des votes pour les deux rapports sur le plan régional de formation pour les demandeurs d'emploi -1^{ère} contribution :

-Rapport 08.17 : voté à la majorité, le groupe Union des Elus de la Droite et du Centre a voté contre, le groupe Front National – Rassemblement Bleu Marine s'est abstenu.

-Rapport 08.18 : voté à la majorité, le groupe Union des Elus de la Droite et du Centre a voté contre, deux élus du groupe Nouveau Monde en Commun se sont abstenus.

Contact presse :

Elsa THIEBAUT : elsa.thiebaut@regionlrmp.fr - Tél. : 04 67 22 63 62 - port. : 06 76 24 25 55